

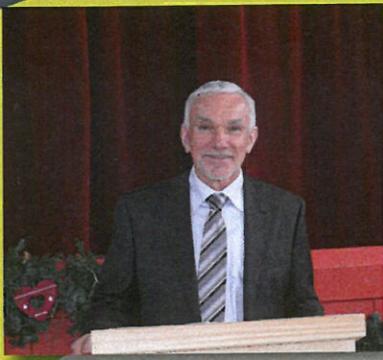
Mitzach infos

S'Dorf Blatt

Bulletin N°18 JUILLET 2017



- Edito p/2
- La vie communale p/3-5
- La vie du village p/5-7
- La parole aux associations p/7-8
- Nos écoles p/9
- Nos fontaines p/10-11



Edito

Mesdames & Messieurs,
Chers Citoyens,

Le 7 mai dernier, Monsieur Emmanuel MACRON a été élu nouveau Président de la République Française. Jamais depuis l'élection du Général De Gaulle, un candidat non issu des grands partis politiques de gauche ou de droite, n'a obtenu la faveur des urnes.

Ce bouleversement gouvernemental, confirmé lors des élections législatives, montre combien le peuple français aspire au profond changement, dans la gestion de notre pays et la façon de faire et mener la politique.

Monsieur Emmanuel MACRON et son gouvernement ont été élus après avoir clairement affiché leur programme et leur plan d'action. Les grandes lignes des réformes annoncées sont prévues pour le maintien de nos acquis sociaux, pour la diminution du chômage, et la protection de nos citoyens.

Chacun d'entre nous sera sollicité pour amener sa contribution à l'effort collectif. Les efforts qui nous seront demandés, devront permettre le rétablissement de nos finances publiques et d'engager un désendettement. La dette de notre pays est colossale. La France a vécu trop longtemps au-dessus de ses moyens.

Ensemble soyons solidaires de ce nouveau gouvernement, afin qu'il réussisse dans sa tâche. Que la France redevienne cette grande nation, tant enviée dans le monde. Que notre pays soit présent et actif sur la scène internationale afin de préserver ce que nous avons de plus chère, la PAIX.

Votre Maire
Bernard FRANCK



La vie communale

Comptes-rendus des séances du Conseil Municipal

Séance du 16 décembre 2016

- Dans le cadre du futur PLUI et par souci d'harmonisation de l'évolution du bâti de la commune, le conseil décide d'instituer le permis de démolir sur l'ensemble du territoire communal. Ceci concerne tous travaux ayant pour objet de démolir ou de rendre inutilisable tout ou partie d'une construction.
- Après jugement de la commission de surendettement, le tribunal de grande instance inscrit en non-valeur le solde des taxes d'urbanisme de 566 € qui était dû par une famille domiciliée à Mitzach jusqu'en 2014. Le conseil prend note de la décision du juge du tribunal.
- L'évolution de l'indice de référence des loyers des bâtiments communaux n'ayant augmenté que de 0.06 %, M. le Maire propose de maintenir les loyers aux tarifs actuels. Par contre, le loyer pour le pylône de distribution des chaînes de télévision est révisé sur la base de l'évolution de l'indice du coût de la construction. Le nouveau loyer pour 2016 s'élève à 1 245.74 € par an.
- Lors de la séance du 4/11/16, le conseil s'était engagé pour la réalisation d'un projet d'amélioration pastorale sur les pâturages « Kuenbach, Hirtsfelds et Braun ». Les travaux ont été chiffrés et le conseil décide l'engagement de ces dépenses pour un montant total de 41 353 € h.t. dont 40 % seront subventionnés par le Conseil Départemental et 40 % par le Fond National d'Aménagement et de Développement du Territoire.
- Après avoir obtenu des subventions de la Région Grand Est correspondant à 20 % des travaux soit 19 947 € et 14 000 € du Territoire à Énergie Positive pour la Croissance Verte, (Ministère de l'Écologie, du Développement Durable et de l'Énergie) le conseil décide de réaliser les travaux concernant le remplacement et l'optimisation de l'éclairage public ainsi que l'enfouissement des réseaux téléphone et fibre optique.
- Le conseil autorise M. le Maire à engager les dépenses d'investissement prévues au budget 2017 avant le vote de celui-ci, dans la limite du 1/4 des crédits inscrits au budget 2016. Ceci permet de commencer certains travaux dès le début de l'année.
- Sur proposition de M. le Maire, Monsieur Lucien Schnebelen est nommé agent recenseur et effectuera le recensement de la population du 19 janvier au 18 février.
- M. le Maire expose le programme des travaux d'exploitation et l'état des prévisions des coupes pour 2017 ainsi que le programme des travaux de maintenance sylvicole et d'infrastructure que proposent les services de l'ONF. Le budget prévisionnel d'exploitation prévoit un bilan net de 24 530 € et des dépenses pour travaux de 7 480 €. Le conseil demande que la commune investisse davantage pour des travaux sylvicoles de plantation afin de régénérer plus rapidement la production de résineux (douglas, mélèzes, sapins).
- Dans le cadre de la mutualisation des services, un service commun a été créé au sein de la Communauté de Communes de Saint-Amarin qui gèrera dorénavant les services apportés aux communes, à savoir :
 - o La main-d'œuvre forestière
 - o Le service périscolaire
 - o Le service instructeur des permis de construire
- Concernant le RPI, une réunion organisée par la DASEN (direction académique supérieure de l'éducation nationale) est programmée en janvier. Les maires des communes de Ranspach, Husseren-Wesserling et Mitzach ainsi que l'Inspectrice de

l'Éducation Nationale Mme Schillinger seront invités.

- Le conseil d'administration du SDIS a donné une suite favorable à la demande de la commune de Mitzach au sujet de sa contribution. Celle-ci est en effet de 12 € par habitant pour les communes ayant un CPI (centre de 1^{ère} intervention) et de 25 €/habitant en cas de dissolution du CPI. Cela représente pour Mitzach une augmentation de 5 590 €. La mise en place d'une unité d'appui de sécurité civile limiterait cette contribution à 17 €/habitant, soit une économie annuelle de 3 440 €. La procédure de dissolution de notre CPI suit son cours.
- Les éco sacs seront, comme tous les ans, distribués à domicile par les conseillers municipaux.

Séance du 27 janvier 2017

- Après en avoir pris connaissance, le conseil approuve à l'unanimité les comptes de gestion et les comptes administratifs 2016. M. le Maire a relevé le bon travail réalisé par la secrétaire de mairie pour la préparation de ces comptes.
- D'importants travaux pour la réhabilitation de l'éclairage public sont programmés pour 2017. M. le Maire propose de financer ces travaux par un prêt pour l'investissement de 100 000 € au taux de 1.10 % sur 15 ans. Les annuités de remboursements seraient de 7 240 €/an. Après en avoir discuté, le conseil décide de souscrire ce prêt.
- La réunion pour le projet de RPI est programmée le 29 janvier 2017.
- Une réunion a eu lieu avec 3 officiers du SDIS au sujet de la procédure de dissolution du corps des sapeurs pompiers. Le SDIS a fait part de l'importance de la création d'une unité d'appui de sécurité civile (U.A.S.C.). Cette création à Mitzach serait une 1^{ère} dans le département. Les services du SDIS accompagneront la commune dans ses démarches.

Séance du 17 mars 2017

- Les bases utilisées pour le calcul de l'impôt sont réévaluées tous les ans par l'administration. M. le Maire précise que l'augmentation due à cette réévaluation des bases entraîne annuellement une légère hausse des impôts directs pour les contribuables. Le conseil accepte la proposition de M. le Maire de maintenir les mêmes taux d'imposition qu'en 2016.
- Comme chaque année, le conseil doit se prononcer sur l'enveloppe budgétaire prévue pour les primes qui constituent en partie le salaire des employés communaux. Le conseil accepte la proposition de M. le Maire de maintenir le montant de 17 000 € pour l'année 2017.
- Après avoir validé l'affectation des résultats de 2016, M. le Maire propose les budgets primitifs ci-dessous pour 2017 que le conseil accepte :

Budget général

	Investissement	Fonctionnement
Dépenses	191 583.05	362 342.08
Recettes	191 583.05	362 342.08

Budget forêt

	Investissement	Fonctionnement
Dépenses	86 807.29	168 458.00
Recettes	86 807.29	226 723.11

- Le conseil décide de créer 2 emplois d'été d'une durée de 2 semaines, les crédits étant inscrits au budget général 2017.

- Le conseil accepte de prendre en charge les frais de chauffage engendrés lors du concert de Noël organisé par la Chorale et la musique Echo du Brand. Jusqu'à présent ils avaient été pris en charge par le Conseil de Fabrique et les 2 associations.
- Après de nombreuses réunions de préparation, d'information à la population, le conseil décide la dissolution du centre de première intervention de la commune à la date du 1^{er} mai 2017. La dissolution définitive sera prononcée par un arrêté de M. le Préfet du Haut-Rhin.
- Le conseil décide, après avoir eu les informations nécessaires, de créer une Unité d'Appui de Sécurité Civile (UASC) et autorise M. le Maire à entreprendre les démarches. Les personnels de l'ancien CPI informés de cette nouvelle structure seraient prêts à former cette UASC.
- M. le Maire indique que la composition du Conseil Communautaire de la Communauté de Communes a été fixée en 2013 suite à la conclusion d'un accord local. La décision du Conseil Constitutionnel du 20 juin 2014 a déclaré les accords locaux comme étant inconstitutionnels. Ainsi il y aura lieu de recomposer le Conseil Communautaire, suite à la décision d'un juge lors de contentieux introduit devant les juridictions avant le 20/06/14 ou lorsque le conseil municipal d'au moins une commune membre est partiellement ou intégralement renouvelé. Le décès de M. Jean-Jacques Gewiss, Maire de Wildenstein, rend ainsi nécessaire d'organiser une élection pour renouveler partiellement le conseil municipal de cette commune. Ceci implique donc également que la composition du Conseil Communautaire de la Communauté des Communes doit être adaptée. Le conseil doit donc approuver le nombre et la répartition des sièges du conseil communautaire qui est fixé à 36. La commune de Mitzach n'aura donc plus qu'un siège.
- Le Football Club de Mitzach a adressé une nouvelle demande de subvention à la commune. M. le Maire a fait le bilan de toutes les subventions accordées depuis les 4-5 dernières années, celles-ci s'élevant à une moyenne annuelle de 2 450 € soit bien plus que toutes les autres associations de la communes. M. le Maire relève également que la majorité des jeunes footballeurs du club ne sont pas originaires de la commune, que le club s'est retiré de l'organisation de la marche populaire pourtant intéressante en termes de résultats financiers. Au vu de cette analyse, la commune ne peut pas répondre favorablement à cette nouvelle demande, surtout qu'elle doit aussi faire face à la réduction importante des dotations de l'état.
- Le recensement de la population a été particulièrement bien mené par l'agent recenseur M. Lucien Schnebelen et bien géré administrativement pas notre secrétaire de mairie Mme Nathalie Christmann. Les 1^{ers} résultats affichent une baisse sensible de notre population qui passerait à moins de 400 habitants.
- La commission de sécurité a émis un avis favorable pour la Salle des Fêtes.
- Les travaux de restauration de l'éclairage public ont démarré le 13 mars. Des comportements irresponsables de certains automobilistes ont été relevés. La gendarmerie a été sollicitée pour des contrôles de vitesse.
- Plusieurs plaintes ont été déposées pour dérangement nocturne sur la place de l'église. M. le Maire propose de rencontrer les jeunes pour une sensibilisation aux droits et devoirs de chacun.
- Un accord définitif a été émis par la préfecture pour notre projet d'amélioration pastorale.

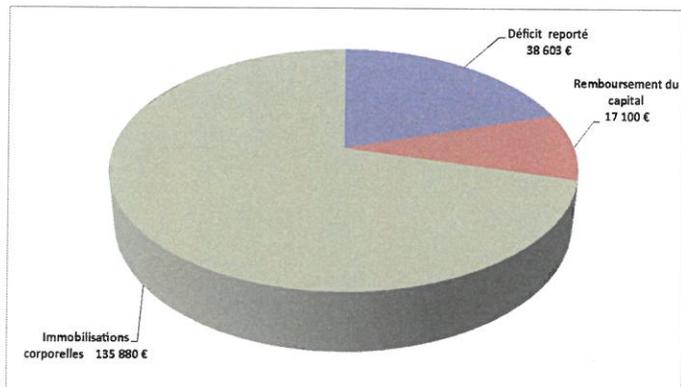
Séance du 23 juin 2017

- ERDF a lancé un vaste projet de remplacement des compteurs électriques sur l'ensemble du territoire français. Ce compteur appelé « LINKY » sera installé dans notre village à partir du mois de septembre 2017. Le coût de l'opération est pris en charge par ERDF. Les personnes souhaitant des informations détaillées sur ce nouveau compteur peuvent faire appel à un service d'appel gratuit en utilisant : le numéro vert : 0 800 054 659.

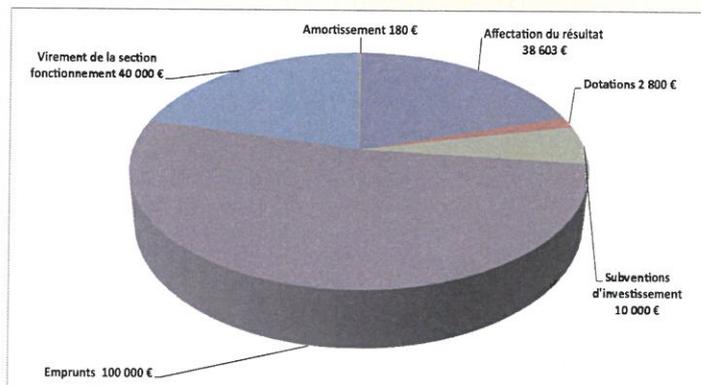
- M. le Maire indique qu'à la suite des modifications apportées par la loi NOTRE (Loi portant sur la nouvelle organisation territoriale de la République), les Communautés des Communes et Communautés d'Agglomération voient leurs compétences obligatoires et optionnelles étendues. Après en avoir délibéré, le conseil décide d'adopter les nouveaux statuts de la Communauté de Communes de la Vallée de Saint-Amarin.
- Le club d'orientation de Mulhouse organise depuis 4 ans une compétition de course d'orientation à destination d'un public assez large, familial et dans une ambiance amicale. Pour l'édition 2019, les organisateurs ont repéré notre territoire, lieu idéal pour ce type de pratique. L'évènement se déroulerait à Pâques du vendredi 19 au 22 avril 2019 et attirerait environ 1300 compétiteurs. Cette manifestation est une très belle opportunité pour notre vallée en terme d'image mais également économique. Dans cette optique, le conseil donne son accord de principe favorable pour l'organisation de cette manifestation.
- M. le Maire rappelle que la Communauté de Communes est en cours d'élaboration d'un Plan Local d'Urbanisation Intercommunal (PLUi). Pour ce faire un Projet d'Aménagement et de Développement Durables (PADD) doit notamment être élaboré. Ce PADD fixe les objectifs des politiques publiques d'urbanisme, du logement, des transports et des déplacements, d'implantation commerciale, d'équipements structurants, de développement économique, touristique et culturel, de développement des communications électroniques, de qualité paysagère, de protection et de mise en valeur des espaces naturels, agricoles et forestiers, de préservation et de mise en valeur des ressources naturelles, de lutte contre l'étalement urbain, de préservation et de remise en bon état des continuités écologiques. Les orientations du PADD doivent être soumises en débat en conseil municipal au moins 2 mois avant l'arrêt de projet. Le conseil municipal prend acte de la tenue du débat sur les orientations générales du PADD, du PLUi de la Communauté de Communes de la Vallée de Saint-Amarin.
- L'association « Mitzach Elsasser Theater » a acheté quatre luminaires pour le compte de la commune de Mitzach. Ces luminaires ont remplacé les anciennes lumières installées sur la scène de la Salle des Fêtes. Le conseil donne son accord pour rembourser cet achat d'un coût de 556 € à l'association.
- Les travaux d'enfouissement du réseau téléphonique entre l'entrée du village et la rue Stoerenbourg sont terminés. Le branchement vers les habitations sera réalisé à partir du 24 Juillet 2017. Le conseil approuve la convention proposée par Orange pour la réalisation de ces travaux pour un coût de 7 077 €.
- M. Knibiely, mis en demeure pour le démontage de ses baraquements installés au Baechel n'a toujours pas donné suite aux recommandations de la commune. Une nouvelle réunion avec Mme Durand-Birkel, chef du service de gestion du territoire à la Chambre d'agriculture du Haut-Rhin, en présence de M. Knibiely et M. Bringard s'est tenue le 21/06/17. Lors de cette réunion, il a été décidé que M. Knibiely doit immédiatement prendre contact avec M. Léonard de la Chambre d'agriculture afin de présenter une nouvelle demande de permis de construire. Le conseil municipal donne son accord pour cette nouvelle démarche que M. Knibiely doit entamer dans les plus brefs délais.
- Les enfants de l'école primaire sont partis en classe verte en Bourgogne au cours du mois de mai. Le conseil décide d'attribuer une subvention de 50 € par enfant, soit 600 € pour les 12 enfants ayant bénéficié de ce séjour.
- Le conseil décide également l'attribution d'une subvention de 380 € aux conscrits pour l'année 2017. Cette subvention sera versée après rangement et nettoyage du lieu du bûcher.
- Le conseil décide le retour à la semaine de 4 jours. Les horaires hebdomadaires seront 8h15 à 11h45 et 13h30 à 16h, le lundi, mardi, jeudi et vendredi. Un accueil sera assuré tous les jours dès 7h45.

BUDGET GENERAL 2017 - VUE D'ENSEMBLE

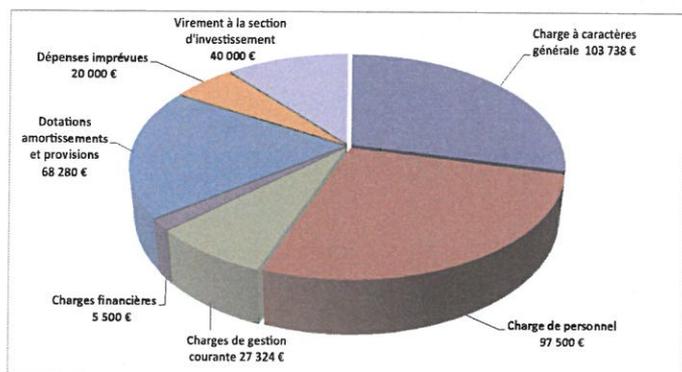
Dépenses d'investissement



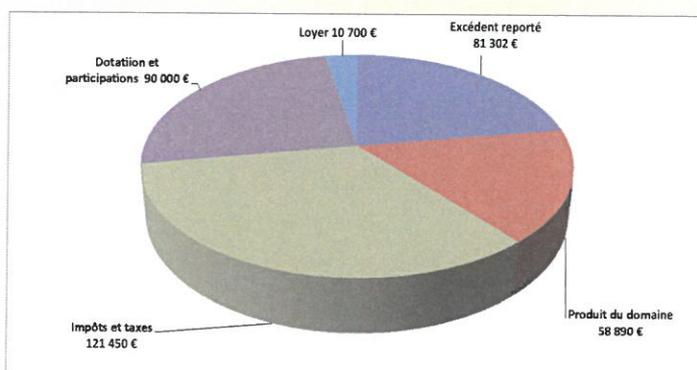
Recettes d'investissement



Dépenses de fonctionnement



Recettes de fonctionnement



La vie du village



Travaux 2017 / Subventions TEPCV



La commune a réalisé en ce début d'année 2017 d'importants travaux de réhabilitation de l'éclairage public.

Les nouveaux luminaires installés sur la voirie communale ont été choisis pour avoir un éclairage efficace tout en ayant une consommation électrique réduite.

Les lumières à LED consomment 70 % d'énergie électrique en moins que les anciennes installations datant de 1951.

La totalité du réseau d'éclairage public est gérée par 3 nouvelles armoires équipées d'une horloge astronomique.

Dans le cadre de la réduction d'énergie, ces travaux ont été subventionnés par le projet TEPCV (Territoire à Energie Positive Pour la Croissance Verte - Ministère de l'Ecologie, du Développement Durable et de l'Energie)

La commune touchera 14 000 € soit 46 % du montant pour cette tranche de travaux concernant les luminaires et les armoires électriques.



Un citoyen à l'honneur

Dimanche 19 mars 2017, une cérémonie commémorative organisée chaque année par la FNACA (Fédération nationale des anciens combattants d'Algérie) de KRUTH s'est déroulée, de la plus belle façon qui soit, en mémoire des 8 soldats du canton mort pour la France au cours de ce conflit.

A cette occasion notre concitoyen Jean Hansberger a été décoré de la médaille commémorative de la guerre d'Algérie, pour avoir servi son pays, au sein du 42^{ème} génie durant 28 mois.

Cette médaille lui a été remise par Roger BRINGARD, à la fois Président du Souvenir Français et Maire/Adjoint de Mitzach, représentant Monsieur le Maire Bernard FRANCK.



Nos Écoles - 8 Mai

Les enfants des Ecoles lors de la commémoration du 8 mai 2017



La nuit de la Saint-Jean

Le 24 juin, jour de la Saint-Jean, sur les hauteurs de Mitzach, le bûcher embrassé a illuminé la nuit plusieurs heures durant. Un magnifique feu d'artifice avait été tiré juste avant, émerveillant les petits et les grands.

Cette année encore, la tradition a pu être respectée grâce au travail de 4 jeunes : Jérôme, Nicolas, Samuel avec l'aide précieuse de Rémy.





Projet d'amélioration Pastorale

Les pâturages communaux représentent notre patrimoine environnemental. Afin que ces espaces restent ouverts et rentables pour l'agriculture, l'homme doit impérativement amener sa contribution.

Ce travail, pour reconquérir des pâtures en friche, est fortement encouragé par le subventionnement de projet d'amélioration pastorale à hauteur de 80 %.

C'est ainsi que la commune a décidé de mener un projet de ce type sur le pâturage situé entre le Baechel et le Kûenbach.

Divers travaux à réaliser entre 2017 et 2020 sont programmés :

- créer des pistes pour desservir les hameaux avec les engins agricoles
- réhabiliter les sources existantes
- réaliser du défrichage mécanique
- mettre en place une nouvelle clôture pour parquer des animaux.



La commune est maître d'œuvre de cette opération comme elle l'a été entre 1997 et 2000, lorsque les pâturages côté Hirschenbacherkopf, Strûmatt et Grünholz, ont été réhabilités.

Les subventions sont accordées par le département du Haut-Rhin à hauteur de 40 % (16 500 €) ainsi que 40 % de la Région, l'Etat et l'Europe.

Un troupeau de moutons et de chèvres défricheuses assurera l'entretien de ce pâturage, afin que notre village soit préservé des friches envahissantes, aux abords de nos habitations.

La parole aux associations



Chorale 1^{er} mai



à l'alambic, dans un marc de raisin. Nos chevronnés bouilleurs de cru, Valérie et Lucien Schnebelen, ont concocté une viande au goût très particulier, tendre à souhait et appréciée de tous. L'après-midi s'est déroulée dans une ambiance agréable, au son de l'accordéon de Véronique Dreyer et de Jean Herrgott agrémentée de quelques chants joyeux interprétés par la chorale, pour le plus grand bonheur de tous.

Un très grand merci, à tous les citoyens, pour leur générosité lors de notre quête annuelle et à la municipalité pour son soutien.

Revenons sur un moment marquant de notre chorale : pour la 2^{ème} année consécutive, la chorale de la paroisse a organisé son Maïbummel, devenu maintenant traditionnel. Cette année encore, le beau temps n'était pas vraiment de la partie. Mais cela n'a pas empêché un groupe de marcheurs de faire une belle randonnée autour du village, en compagnie de Bernard Herrgott, doyen et président honoraire de la chorale, et d'Edouard Rieth son directeur de chœur. La promenade s'est terminée au Rûcher-Ecole, où un délicieux repas attendait le groupe : de l'échine de porc cuite à





Donneurs de sang

Un très grand MERCI à tous les donneurs de sang mitzachoïses, pour leur engagement pour cette cause, à l'occasion des dons organisés à Mitzach mais également dans les autres communes.



Les besoins en sang sont importants toute l'année et accrus pendant l'été. Toute personne âgée de 18 à 70 ans sera accueillie avec un très grand plaisir à notre prochaine collecte le vendredi 22 septembre 2017 à partir de 16h30 à la Salle des Fêtes de Mitzach.

Venez nombreux !



Le sentier des poètes

L'association «Mitzach Elsassier Theater» œuvre tout au long de l'année pour le développement et la sauvegarde de notre dialecte. L'alsacien est une langue riche, qui fait partie de notre patrimoine. Plusieurs générations d'écrivains l'ont utilisée en théâtre, en prose et en poésie.



Aussi pour créer une animation dans le village, les membres de l'association ont décidé de créer un sentier des poètes en empruntant une partie du sentier M. Les piquets supports des futures plaquettes sur lesquelles on pourra découvrir des poèmes composés en alsacien (avec la traduction en français) ont déjà été mis en place par le président de l'association secondé par quelques bénévoles du village qui n'ont fort heureusement pas été découragés par les actes de vandalismes qu'ont subi certains piquets.



FOOT

Le FC Mitzach foot 77 fêtait ses 40 ans d'existence au mois de juin avec, en point d'orgue, la remise des distinctions du District d'Alsace à plusieurs bénévoles particulièrement méritants. (Les Mitzachoïses : breloque d'argent : Thierry Berna, diplôme d'honneur : Corinna Berna.)

Durant tout le week-end, l'équipe du président Thierry Berna a retracé la vie du club. Après quelques matchs de jeunes et de l'équipe fanion, l'activité du club durant ses 40 années d'existence a été mise en lumière. Le MF77 est surtout connu pour être un formateur de jeunes talents et l'un des pionniers du football féminin dans le département.

Le District d'Alsace de la Ligue du Grand Est, représentée par Monsieur Marc Hoog, président du comité 68, a profité de la journée pour remettre des distinctions à 13 membres du club particulièrement méritants.

Dans son allocution, le président Thierry Berna a rappelé les valeurs du club : «Convivialité, bonne ambiance et âme de bâtisseurs. C'est pour cela que nous nous appelons les castors ». C'est aussi ce qu'a rappelé le maire de Mitzach, Bernard Franck : « De 1977 à 1981, le club ne disposait d'aucune infrastructure. Grâce à des bénévoles engagés, hommes et femmes, la maison des footballeurs a été construite il y a trente-cinq ans. » Le premier magistrat en a profité pour remercier ceux qui œuvrent au service de la jeunesse, révélant que le club compte plus de jeunes que l'école élémentaire du village. Il a rappelé que le club a formé des joueurs qui évoluent dans des clubs huppés, à Colmar, Strasbourg ou Vendenheim (pour les féminines).





Nos Écoles - Les élèves de Mitzach remontent le temps ! En route pour Guédelon !

JOUR 1.



1/Lundi, 24 avril 2017, C'est le GRAND JOUR !

Nous avons rendez-vous à 7 h 40 Place de l'Eglise. Nous étions tous très contents de partir en classe verte à Guédelon et impatients que Berni arrive !

2/ Une dernière bise et hop, dans le car !

Heureusement que les adultes se sont occupés de nos valises...

3/ Enfin, après 2 heures de route, le goûter !

Que c'est agréable de se dégourdir les jambes. Le calme et l'ombre pour manger tranquillement...avant de repartir.

4/ Ca y est, c'est l'heure du repas !!!

Nous avons déjà fait 4 heures de route et avons très faim !!!

5/ Vers 15 heures, nous voilà ENFIN arrivés au Domaine de l'Espérance.

A peine descendus du car, nous avons été accueillis par Julien et Jeff le Loup... pour partir à la découverte du Domaine en jouant à un jeu de l'Oie médiéval.

C'était génial, on a adoré !

6/ Après l'effort, une nouvelle pause goûter : madeleine, fruits, yaourt et sirop.

Trop bon !!!

7/ Qu'elles sont lourdes ces valises !

Mais après un gros effort, nous voilà enfin dans nos chambres.



Dernières péripéties : faire nos lits. Quel casse-tête !

8/ Première veillée !

Jeff nous a appris la danse de l'Ours et surtout, AOU ! AOU, le cri pour les faire fuir (Les ours, bien sûr)

Jeff, le meilleur magicien du Domaine !

JOUR 2

9/Car, nous voilà partis pour un voyage dans le temps.

Bienvenue au Chantier Médiéval de Guédelon.

Après un peu de marche et un premier tour d'horizon, nous voilà aux ateliers « Taille de pierres ».

Nous avons été accueillis très gentiment et c'est parti pour les explications.

Avec des outils particuliers, on taille des pierres calcaires. On utilise des ciseaux, un maillet, une pointe à tracer et un beau gabarit.



Nous voilà en route pour le deuxième atelier...Mais avant tout, il nous faut échanger nos vêtements pour partir « A l'Assaut du Château ! »

Il faut dire que nous avons créé la surprise avec Sieur Jean !

Notre guide nous a fait visiter le château et dans la Salle des Fêtes nous a expliqué la cérémonie d'adoubement.

Après le repas, nous avons eu une après-midi chargée : visite du moulin à farine, du cordier, du tuilier, de la teinturière...

Après cette chouette journée, nous avons fait une veillée médiévale.

Il y avait une princesse qui s'est fait capturer par une gueuse.

A nous de jouer : filles contre garçons pour gagner le maximum de points aux jeux et libérer la Princesse et...les filles ont gagné !

JOUR 3

Avant un bon petit déjeuner, on plie bagages. Quel fourbi !!!

10/Le dernier jour, quelle tristesse de quitter le domaine. Mais avant, nous fabriquons nos piges en bois avec Jeff.

Hé oui, nous avons découvert les mesures médiévales : la paume, la coudée, l'empan, la palme, le pied.

Nous avons aussi fabriqué une pige en bois dont les bâtisseurs se servaient. C'est une baguette en bois et en relief.

Jeff nous a aussi montré la corde à treize nœuds.

Reste à percer le secret de sa fabrication...

11/ Malgré nos supplications, nous avons été OBLIGES de partir ! NAN !!!!

12/ Une fois arrivés aux Carrières d'Aubigny, Chantal, notre guide, nous a fait découvrir ces impressionnantes carrières. C'est un univers extraordinaire et même trop beau pour être vrai...on a même vu un « dinosaure » : la Bête des Profondeurs. Durant la visite on a voyagé dans le temps et essayé les outils des carriers.

13 - 14 /Eh oui, nous sommes en route pour Mitzach. Chacun s'occupe : lire, faire des scoubidou, regarder un film et rêver à ces trois belles journées.

Nous souhaiterions remercier toutes les personnes qui nous ont permis de financer ce beau voyage : la Municipalité, le Ski Club de Ranspach et tous les habitants de Mitzach.

Histoire - Fontaines

Extrait d'un courrier reçu par la municipalité

Objet : Reconnaissance de votre concitoyenne

Monsieur le Maire,

Comme vous le savez sûrement, je suis en déplacement durant plusieurs jours pour des raisons professionnels.

En rentrant chez moi cette semaine, j'ai constaté avec émotion que la fontaine (le « Prouna » comme disait mon père) était remis en état de fonctionnement.

En effet, Mon Papa avait à cœur de l'entretenir année après année. Après son décès, source d'énormes souvenirs familiaux, je l'ai moi-même entretenu comme je pouvais... mais le temps et le vandalisme ont eu raison de ce point d'eau.

Cela me fait penser à une très belle citation de Marcel Proust : « Soyons reconnaissant aux personnes qui nous donnent du bonheur ; elles sont les charmants jardiniers par qui nos âmes sont fleuries ».

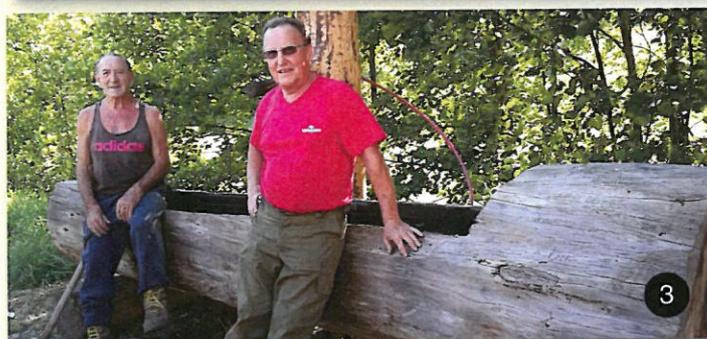
Ma famille se joint à moi pour vous remercier, ainsi que Monsieur Bringard et son équipe pour le temps et l'énergie investit à la réhabilitation du « Prouna » avec les moyens mis à leur disposition.

Monsieur le Maire, je vous serai gré de transmettre l'humble reconnaissance de votre concitoyenne à Monsieur Bringard.

Cordialement, Madame Caroline Sitterlé



- 1- Fontaine Saint-Jean
- 2- Fontaine fin du village
- 3- Fontaine près de J. Hansberger
- 4- Fontaine près de P.Holweck
- 5 - Fontaine rue Kuenbach
- 6 - Fontaine du Entzenbach
- 7 - Fontaine près de Huguette Rieth
- 8 - Kritz Brunna rue Baechel en 1916
- 9 - Kritz Brunna rue Baechel





10



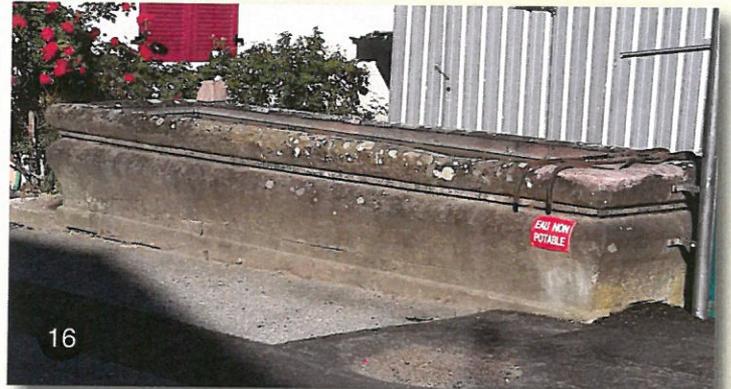
15

Toutes nos fontaines sont alimentées en eau de source, seules 2 ont été transformées en bac à fleurs.

- 10 - Fontaine près local Pompiers
- 11 - Fontaine près de L. Sitterle
- 12 - Fontaine près de la Mairie Ecole
- 13 - Fontaine en face de la rue du Bielacker
- 14 - Fontaine du Bielacker
- 15 - Fontaine au dessus de l'entrée de la rue du Stoerenbourg
- 16 - Fontaine près de G.Compère
- 17 - Fontaine près de C.Gattobigio
- 18 - Fontaine entrée du village



11



16



12



17



13



14



18

Der alte Brunne

Im Dörfle steht e alter Brunne
so ganz allei am Wag,
Er steht im Rage, in der Sonne
und zehl die viele Tag.

Vor Johre hat dert d'harde trunke
' Scheefle, 's Kalb un d'Küeh.
Vor Zeit han dert d'Maidle gwunke
am Owe ihrem Büe.

Un d'Fraue sin am Trog dert gstande,
han gwascht bis spot in d'Nacht.
Un Kinder, mangmol ganze Bande,
sie han dert gspielt un glacht.

Hit isch der Brunne ganz verlosse
Un traimt vo all dar Zit.
So viele Johre sin verlosse
un alles liegt jetzt wit.

Wenn mangmol in de Morgestunde
der Nawel sich verzieht,
do hat er wieder d'Jugend gfunde.
Si Wasser singt e Lied.

As tütet vom Himmel d'Sterne locke,
das Lied, wo rüsch un schwillt,
wu lütet mit der Betzitglocke
un's ganze Dörfle füllt.

François Rosenblatt

Le Linzer de ma grand-mère

Préparation : 15 minutes
Repos : 1 heure
Cuisson : 25 à 30 minutes (à surveiller)

Ingrédients :

- 200 grammes de farine
- 130 grammes d'amandes moulues
- 1 cuillère à café de levure chimique
- 100 grammes de cassonade
- 1 pointe de couteau de vanille en poudre
- 1/2 cuillère à café de cannelle
- 1 pointe de muscade moulue
- 130 grammes de beurre
- 1 œuf
- confiture de framboises ou fraises
- pour dorer : 1 jaune d'œuf et 1 cuillère à soupe de lait

Mélanger à sec la farine, les amandes, la levure, la cassonade et les épices

Ajouter le beurre et l'œuf. Travailler le tout et laisser reposer 1 heure.

Abaisser finement les 3/4 de pâte et en foncer un moule à tarte

Recouvrir de confiture

Étaler le reste de pâte et couper des bandelettes de 0,5 à 1 cm, les disposer en croi-

sillons sur la tarte

Dorer à l'œuf.

Faire cuire 25 à 30 minutes (à surveiller) à 180° C (thermostat 6)



Bon appétit !
Aurélien

Pour toute remarque, idée ou suggestion pour
la prochaine édition veuillez vous adresser à :

Mairie de Mitzach

44 rue Principale

Tél. 03 89 82 60 59 - Fax . 03 89 82 72 99

mairie.mitzach@wanadoo.fr